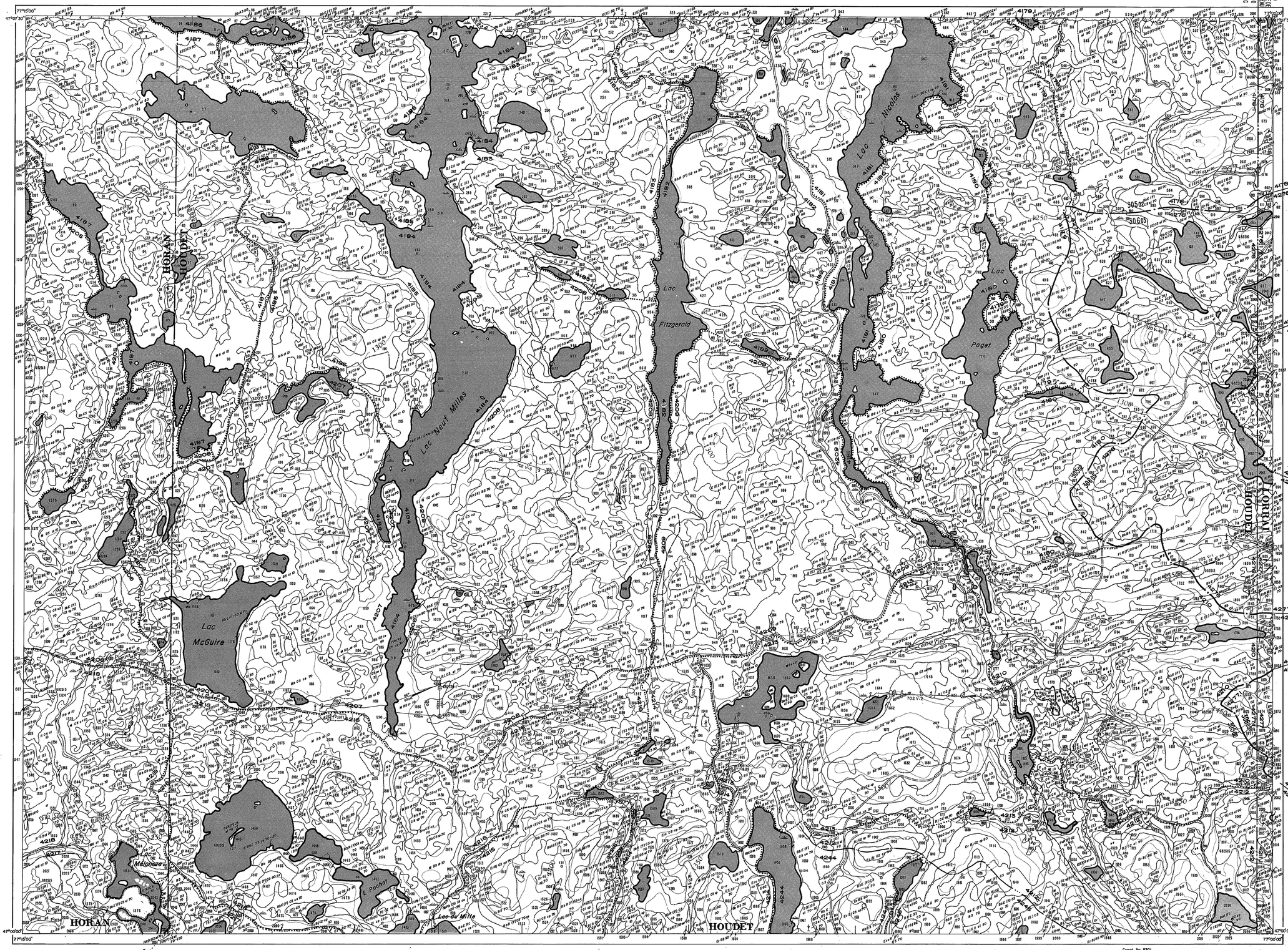

Compil. for. 8301
Révision : avril 1990

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT — TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- (aucune essence compagne prédominante)
- à sapin et/ou épinette blanche
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à mélèze (laricin)
- à thuya (cèdre)
- à pruche
- (plantation)

Pessière
- (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)
- (aucune essence compagne prédominante)
- à thuya (cèdre)
- à pruche
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à mélèze
- (plantation d'épinette blanche)
- (plantation d'épinette noire)
- (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
- (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)
- (aucune essence compagne prédominante)
- à épinette noire
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à mélèze
- (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
- (pin blanc occupe plus de 75% de la portion résineuse)
- (aucune essence compagne prédominante)
- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin gris
- avec pin rouge
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pinède à pin rouge
- (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- (aucune essence compagne prédominante)
- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin blanc
- avec pruche
- (plantation)

Pinède à pin gris
- (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- (aucune essence compagne prédominante)
- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)
- Plantation de pin sylvestre

Cédrière
- (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- (aucune essence compagne prédominante)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à sapin
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à mélèze
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de thuya)

Pruchière
- (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- (aucune essence compagne prédominante)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à sapin
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de pruche)

Mélèzin
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- (aucune essence compagne prédominante)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à sapin
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de mélèze européen)
- (plantation de mélèze japonais)
- (plantation de mélèze laricin)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes sans pin gris
- — — — — avec pin blanc
- — — — — avec pin rouge
- — — — — avec ébiernon
- — — — — avec épinette noire ou rouge

Bétulaie à bouleau blanc avec sapin
- — — — — avec épinette noire ou rouge
- — — — — avec pin gris
- — — — — avec pin blanc
- — — — — avec pin rouge
- — — — — avec résineux

Bétulaie à bouleau jaune avec sapin
- — — — — avec pin blanc
- — — — — avec pin rouge
- — — — — avec résineux

Peuplement avec sapin
- — — — — avec pin blanc
- — — — — avec pin rouge
- — — — — avec épinette noire ou rouge

Érablière rouge ébiernon
Érablière résineuse
- — à sapin
- — à pin blanc
- — à pin rouge

Mélangés à feuillus tolérants

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
- — d'essences intolérantes
- — d'essences tolérantes
- — sur station humide
- — (plantation)

Bétulaie à bouleau blanc
- — à bouleau jaune

Peuplement mixte
Érablière rouge
- — à bouleau blanche
- — à bouleau jaune
- — à frêne noir
- — à feuillus d'essences intolérantes

Plantation d'feuillus à sucre
- — de bouleau jaune
- — de peuplier
- — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Sulfaire

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, compte, village, cimetière, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par bandes
Coupe partielle par éclaircies légères
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊖ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE	CLASSES	
30 (ans)	0-30 ans	70-30-30 (ans)	30-70 ans
50	0-50 ans	80-30-30	30-80 "
70	40-80 "	80-50-30	50-80 "
70	61-80 "	80-70-30	70-80 "
80	81-100 "	80-80-30	80-80 "
80	101-120 "	80-80-50	80-80 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inclusion de tiges entre 0 et 30 ans.
Autres irrégulières: Autres peuplements, inclusion des tiges entre 0 et 80 ans.
Vieux irrégulière: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inclusion des tiges plus vieilles de 80 ans.
Autres peuplements, inclusion des tiges ayant plus de 80 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	30 à 50 %	?
Forte	50 à 80 %	??
Abrupte	80 % et plus	???
Superficie entaudie de pente > 30 %		

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ—HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	0-5m	5-10m	10-15m	15-20m	20-25m	25-30m
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 sd 50 ⊖
- S1 — sélection
- E3 — classe d'âge
- C3 — classe d'âge
- sd — origine
- 50 — densité
- ⊖ — classe de hauteur
- C5 sr68 R1
- C5 — classe de pente
- sr — classe d'âge
- 68 — origine
- R1 — classe de densité
- — type de tenure*
- — groupement d'essences

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE POULIN-THÉRIAULT-CTÉE
SIGNATURE :

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 7
Unité de gestion 73
Unité d'aménagement -2

Unité de sondage 000
Mode de tenure ou de gestion 02
Bloc d'aménagement 04
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 30605*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité 60900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 4210*
Région écologique 7a2

Municipalité régionale de comté M.R.C. 740 PONTIAC*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du 83/2/1
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

Carte forestière : Photographie aérienne : 1982 / Année de publication : 1985 / Année de révision :

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-N-5 S.E.	31-N-6 S.O.	31-N-7 S.O.
31-N-4 N.E. S.E.	31-N-3 N.O. S.O.	31-N-2 N.E. S.O.
31-K-13 N.E.	31-K-14 N.O.	31-K-15 N.E.

31 N/3 S.E.

2

UG 73

44